

# FICHE ESPECE

## **ALOSE FEINTE** (*Alosa fallax fallax*, Lacépède, 1803)



S. DERNIER - CSP

### **Classification**

Classe : Poissons  
Ordre : Clupéiformes,  
Famille : Clupéidés  
Code Natura 2000 : 1103

Attention : illustration de grande alose

## 1. Statut réglementaire et listes rouges

### **Statut réglementaire :**

Monde :	Convention de Washington :	-
Europe :	<b>Directive Habitats :</b>	<b>Annexes II et V</b>
	Convention de Berne :	<b>Annexe III</b>
	Convention de Bonn :	-
	CITES :	-
France :	Arrêté ministériel du :	<b>08/12/1988</b>

Figurant à l'arrêté du 8 décembre 1988, l'alose feinte peut faire en France l'objet d'un arrêté de protection de biotope.

### **Listes Rouges :**

Europe :	-
France :	<b>Vulnérable</b>
Alsace :	<b>Absente</b>

## 2. Biologie, identification

### **Description :**

L'alose feinte, comme la grande alose, appartient au groupe des harengs. Son corps est fusiforme et comprimé latéralement, avec un profil dorsal incurvé. La tête est grande et fendue d'une large bouche. Le dos est bleu profond, les flancs et le ventre argentés. Il peut y avoir une tache noire en arrière de l'opercule. Il y a une rangée d'écaillies proéminentes sur le ventre (scutelles), du cou à l'anus, qui constituent une carène proéminente. Elle ressemble donc globalement à la grande alose, avec deux différences visuellement flagrantes : une taille adulte nettement inférieure avec une moyenne de 42 cm pour un poids d'environ 0,7 kg, et une rangée de 4 à 8 taches noires alignées sur le dos.

### **Comportement :**

La grande alose est grand migrateur (vie en eau douce et en mer) anadrome, qui remonte le cours d'eau où elle est née pour frayer en fin de printemps. Sa phase de croissance se passe en mer et dure de 2 à 8 ans, tandis que la phase juvénile en rivière n'est que de 3 à 4 mois.

### **Reproduction :**

Les aloses colonisent des zones de frai, situées dans des zones courantes du cours aval et moyen des rivières, et parfois en estuaire. La reproduction se déroule de mai à juin, la nuit, par un manège circulaire et bruyant de plusieurs individus des deux sexes, appelé "bull". Les femelles pondent 85 à 150 milliers d'œufs par kilo de poids vif, qui tombent au fond et éclosent au bout de 3 à 5 jours. Les géniteurs ne meurent pas tous après la reproduction et peuvent se reproduire les années ultérieures, jusqu'à cinq fois.

### **Habitats :**

3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculon fluitans* et du *Callitricho-Batrachion* (Cor. 24.4).

### **Exigences écologiques :**

L'espèce a plusieurs exigences importantes :

- Pour les adultes en remontée, l'accès migratoire sans délai à ses zones de frai, dans le cours aval ou moyen des cours d'eau, sachant que les aloses sont de moins bonnes nageuses que les saumons et truite de mer, sont incapables de sauter, et ont un comportement grégaire qui ont des répercussions sur la conception de passes migratoires efficaces,
- Des frayères constituées de zones courantes avec un substrat grossier, présentant une qualité d'eau convenable,
- Des conditions de descente vers la mer correctes pour les alosons, avec un transit limité par les turbines hydroélectriques et un nombre restreint de seuils ralentissant la progression.

## **3. Répartition et évolution des populations**

### 3.1. Aperçu général

	<b>Répartition</b>	<b>Tendance</b>
<b>France :</b>	Essentiellement, bassins Garonne-Dordogne, Loire, Adour-Gaves et Charente, plus quelques petits fleuves de Bretagne et de Normandie	Régression des zones colonisées depuis 1850, avec la construction de barrages et des pollutions, sur la façade Atlantique et Méditerranéenne
<b>Alsace :</b>	On considère qu'elle a disparu du Rhin (années 1940) en même temps que la grande alose (barrages et pêche professionnelle aux Pays-Bas)	Présence incertaine à l'heure actuelle
<b>Sites Natura 2000 Rhin Ried Bruch</b>	Un individu, dont la détermination n'est pas certaine, signalé dans le Rhin (S1)	Présence incertaine à l'heure actuelle

### 3.2. En Alsace et dans les sites Natura 2000 « Rhin-Ried-Bruch »

Aucune alose n'a été capturée dans les opérations de pêche électrique conduites en Alsace à ce jour par le Conseil Supérieur de la Pêche. Cela s'explique par l'efficacité restreinte de la pêche à l'électricité sur les grands cours d'eau potentiellement fréquentés (Rhin), par le comportement de ces poissons et par leur rareté actuelle, qui rendent leur capture encore plus improbable.

L'outil le plus adapté est le suivi des migrations à la passe à poissons d'Iffezheim (Rhin) effectué par l'association Saumon Rhin et le CSP depuis 2000, qui a conduit à la capture d'une alose feinte le 5 août 2001. Ce poisson a été considéré comme une alose feinte en raison de son poids inférieur à celui des autres aloses contrôlées la même année, et par suite de la présence de tâches noires de l'opercule à la caudale. Mais faute d'informations plus discriminantes (comme le nombre de branchiospines, qui aurait obligé à sacrifier le poisson), un doute reste possible sur l'identité exacte de cet animal.

La présence de l'aloise feinte dans les secteurs du LIFE Rhin-Ried-Bruch de l'Andlau est résumée dans le tableau ci-dessous.

Secteur	Présence	Cours d'eau	Occurrences	Remarques
1	<i>Suspectée</i>	<i>Rhin : remontée d'adultes</i>	<i>1 station</i>	<i>1 individu dans la passe à poissons d'Iffezheim</i>
2 à 7	<i>Très improbable</i>	<i>Rhin : à partir de l'amont de Gamsheim</i>	-	<i>En raison des barrages et seuils du Rhin</i>

## 4. Conservation

### 4.1. Etat de conservation actuel

L'aloise feinte est très rare dans le Rhin supérieur. En revanche, elle est régulièrement capturée dans le delta du Rhin aux Pays-Bas, par pêche professionnelle, à l'inverse de la grande alose. Il n'existe pas de projet de réintroduction l'image de celui de la grande alose (voir la fiche "grande alose").

### 4.2. Menaces pour sa réintroduction

- Les barrages de navigation, de stabilisation et hydroélectriques : blocage ou retard de l'accès aux frayères, mortalité ou retard des alosons lors du passage dans les turbines,
- Pollution des frayères et des habitats à juvéniles, y compris de l'estuaire où se déroule le grossissement des alosons,
- Exploitation par pêche en zone côtière et dans le cours inférieur du Rhin.

### 4.3. Mesures de gestion favorables à sa réintroduction (objectifs)

- Reconquête effective de zones de frayère par l'équipement en passes à poissons des grands axes,
- Maintien ou amélioration de la qualité chimique des cours d'eau,
- En cas de réapparition, maintien à un niveau raisonnable des captures par pêche professionnelle aux engins dans le cours inférieur du Rhin et en zone côtière (Pays-Bas).

### 4.4. Etudes utiles

- Poursuite des comptages vidéo effectués à la passe d'Iffezheim (S1) et suivi vidéo permanent de même type à la passe à poissons de Gamsheim (amont du S2), tel que prévu à partir du printemps 2006 ; mise en œuvre d'un contrôle vidéo à la future passe à poissons du barrage des abattoirs sur l'III à Strasbourg ;
- En cas de réapparition, surveillance et estimation des captures par pêche professionnelle aux engins dans le cours inférieur du Rhin et en zone côtière (Pays-Bas).

## 5. Bibliographie

Collectif, 2003. Cahier Natura 2000 : Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 : Faune. Vol. 1. La Documentation française. 199-200.

DENNY Consultants, 1994. Natura 2000 : Contribution à l'inventaire, Préserver la biodiversité en Alsace. Ministère de l'Environnement.

DIREN Alsace, 2001. Consultation départementale 2001-2002, Inventaire Bas-Rhin et Haut-Rhin, Quelques espèces d'intérêt communautaire. Natura 2000 : Préserver la biodiversité en Alsace, 71 p.

KEITH, P. et ALLARDI, J. (coord.), 2001. Atlas des poissons d'eau douce de France. Patrimoines naturels, 47: 387 p.

KEITH, P., ALLARDI, J., MOUTOU, B., 1992. *Livre rouge des espèces menacées de poissons d'eau douce de France*. Coll. Patrimoines naturels, Vol. 10, S.F.F. - M.N.H.N., CSP, CEMAGREF, Min. Env., Paris, 111 p.

SCHAEFFER, F. et EDEL, G., 2002. Bilan du piégeage et des opérations de communication réalisés sur la passe à poissons d'Iffezheim - Résultats 2001. Association Saumon Rhin, 32 pages + annexes.